Coins de Vie

Juin 2010 - n°21

Var Habitat

Journal d'informations du locataire de l'OPH du Var

Elections des représentants des locataires, p.3

sommaire

Editorial *p.2*

Actualités *p.2*

Zoom sur... les élections des représentants de locataires *p.3*

Portraits d'habitants *p.4*

Votre agence, Draguignan *p.5*

Votre agence, Six Fours *p.6*

Votre agence, La Garde *p.7*

Votre agence, Brignoles *p.8*

Vos antennes, Le Luc et Manosque *p.9*

Votre agence, Le Golfe *p.10*

Votre agence, Fréjus *p.11*

Votre agence, Hyères *p.12*

Développement durable *p.13*

Quotidien Gestion et prévention des impayés *P.14*

Attention, canicule ? *P.15*

Focus : rSa, mode d'emploi *p.16*

www.varhabitat.com
une mine d'informations au service du locataire

Actualités

Editorial

Var Habitat à la rencontre des élus

A l'occasion d'une réunion d'informations, Var Habitat a présenté aux élus de la communauté de communes du Val d'Issole, (Maires et délégués des communes de Forcalqueiret, Garéoult, La Roquebrussanne, Mazaugues, Méounes les Montrieux, Néoules, Rocbaron et Sainte Anastasie) les missions de Var Habitat. Les représentants de la Direction Générale, emmenés par Martial AUBRY et le Président François CAVALLIER se sont employés à lever les doutes des élus et ont répondu aux questions sur les conditions de lancement d'opérations de logement social. Cette initiative a été saluée par les responsables présents, qui ont pu visiter la nouvelle réalisation, Villa Roca. Des contacts sont désormais en cours pour établir de nouveaux projets sur ce territoire attractif pour de nombreux varois. ■

Fresque du Val des Rougières : Un symbole de citoyenneté

Samedi 29 mai 11 h 30, on se presse vers les jardins de l'école du Val des pins.

Petits et grands participent à l'inauguration de la grande fresque citoyenne qui habille le mur de soutènement du groupe scolaire du Val des Rougières, allée Victor Bellaguet.

20 mètres de long, 4 mètres de haut, l'œuvre urbaine représente le quartier et la citoyenneté par un savant mélange de jeux de couleurs, de formes, de visages souriants, de chiffres, d'un alphabet et de dessins imaginaires, des tours et du bus omniprésent dans le Val des Rougières. A noter la présence de madame PILON représentant le Maire, madame FALCO, directrice du club des jeunes, madame BÉHRÉAR, proviseure du lycée Jean Aicard, de mademoiselle GIORDANETTO du service politique de la ville de Hyères et de messieurs JAUBERT, Conseiller municipal, monsieur ALLIÉ, représentant l'inspectrice de l'éducation nationale et monsieur GARIN, principal du collège Marcel Rivière (*suite page 12*)...

Madame, Mademoiselle,
Monsieur,

Cette nouvelle édition de votre journal du locataire «Coins de Vie» est largement consacrée à des dispositions nationales qui s'imposent à notre office.

En notre qualité d'organisme à vocation sociale, il est évidemment impératif que nous les appliquions, et légitime que nous puissions vous les relayer par ce journal.

Ainsi, à l'approche de l'été, nous attirons votre attention sur les mesures à prendre afin de conjurer les risques liés à une éventuelle canicule dans le cas où elle viendrait à sévir.

De même, nous relayons les dispositions en vigueur en matière de revenu de solidarité active (rSa), dispositif qui articule travail et aide sociale, dans une approche qui entend prendre en compte les problématiques sociales à travers la responsabilisation de chaque acteur.

C'est aussi de responsabilité qu'il est question au moment, pour chacun, de s'acquitter de son loyer. Comme quoi les questions abordées dans ce journal ont aussi trait à des problématiques très concrètes : l'impayé est un problème quotidien qui préoccupe légitimement certains d'entre vous, mais qui, lorsqu'il n'est pas résorbé, empêche la réalisation d'équipements qui profitent à tous. C'est bien en cela que c'est une question de responsabilité.

Enfin, votre journal parle de vous, de vos initiatives, de vos passions, parle des quartiers qui vivent, qui créent, qui proposent, des résidences qui bougent...

Par notre action en faveur du logement social, par notre volonté de construire, nous restons chaque jour, très attentifs à notre rôle de garants d'une solidarité qui n'est jamais acquise et qui n'est pas inerte, mais qui est en mouvement, active et toujours à conquérir.

François CAVALLIER
Président de Var Habitat
Maire de Callian
Vice-Président du Conseil Général du Var

Directeur de la publication : Martial AUBRY - Rédacteur en chef : Laurent FONTANA.
Chargé de Communication, infographie : Olivier GUIEN. Contact : 04 94 61 55 00.
Comité de Rédaction : Laurent DENIS, Olivier BERNOUD, Jean Paul DILET, Catherine RISO, Martine SOLDANI, Patricia MERCIER, Marie France CHAMARD, Raphaele BLANC BUONO, Sandra VILLARD, Vanina JACQUOT (Brignoles), Bernadette DAMAYE (Draguignan), Martine BERGERET (Fréjus), Denis WERMELINGER (La Garde), Charles Henri VERNALDE (Le Golfe), Christine THOMASSIN (Hyères), Olivier KOLF (Six Fours).
Impression : Graphi Imprimeur La Primaube. Tirage à 11500 exemplaires
ISSN 1772-3485, dépôt légal : janvier 2005. N°21 - Juin 2010. Parution trimestrielle.
Illustrations : Luc Cornillon. Crédits Photos Var Habitat.
Coins de Vie est imprimé sur papier recyclé.

www.varhabitat.com, le site références

www.varhabitat.com
une mine d'informations au service du locataire

Les élections de représentants des locataires (1ère partie)

Tous les 4 ans, les représentants des locataires au Conseil d'Administration de Var Habitat sont renouvelés. C'est vous, locataires qui les élisez lors d'un vote par correspondance se déroulant fin novembre.
1er volet d'informations sur un sujet qui vous concerne.

A quoi sert un administrateur locataire ?

Il participe au Conseil d'Administration et vote les politiques proposées.

Il giège aux commissions d'appel d'offres et aux commissions d'attribution de logements.

Il représente les locataires lors des réunions.

Qui peut être candidat ?

- Etre locataire d'un logement à Var Habitat et pouvoir produire une quittance de loyer du mois précédant l'acte de candidature.
- Les personnes physiques âgées de 18 ans au minimum.
- Les personnes physiques ne tombant pas sous le coup d'une incapacité ou d'une indignité prévues par les lois électorales.
- Etre inscrit sur une liste de 8 candidats pour une association œuvrant dans le domaine du logement social.

Les associations de locataires présentes au Conseil d'Administration de Var Habitat

2 sièges
Confédération Nationale du Logement (CNL)
1 siège
Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV)
1 siège
Association Des Locataires de l'Agachon et du Var (ADLA VAR)

Pour plus de renseignements vous pouvez vous adresser à la Direction de la Gestion Locative
04 94 61 55 40

Le dossier de candidature

Les listes de candidats doivent être déposées au siège de Var Habitat 6 semaines avant la date de l'élection soit par précaution avant la mi octobre 2010.●

Prochain numéro en septembre :
- les modalités de vote
- les dates du scrutin
- la date du dépouillement du vote

Portraits d'habitants

www.varhabitat.com
une mine d'informations au service du locataire

Jamy, le peintre à la profondeur d'âme nature

JAMY, artiste peintre subaquatique, est locataire au VAL des ROUGIERES depuis plus de 10 ans. D'origine Belge, il s'est tourné vers une France posée comme un immense prisme en direction de la mer.

La Mer ! Chez lui, c'est avant tout un état d'esprit, un mode de vie... l'amour de sa vie avec lequel ce grand monsieur a engagé un dialogue depuis plus de vingt ans qui se poursuit encore aujourd'hui.

Son parcours soulève respect et admiration. JAMY, (c'est son nom d'artiste), a été formé à l'école des Arts et Métiers, mais s'est éloigné de cet académisme.

Il fait partie de ces artistes sur le berceau duquel les fées se sont penchées. On lui doit d'avoir réussi à s'extraire d'un classicisme convenu et d'avoir opté pour des idées bien plus novatrices !

Ce peintre émérite, profondément épris d'harmonie, met les fonds marins à l'honneur dans ses oeuvres où l'émotion esthétique est palpable. Mais si d'aucun, le ferait derrière un hublot, Jamy a choisi de prendre ses aises... dans l'eau. Il sait «jouer» de ses pinceaux en créant des ambiances empreintes de Liberté, sublimant les paysages sous-marins des Iles d'Or qu'il ne quitte jamais.

Pourquoi peindre sous la mer ?

Sans doute une curiosité insatiable des êtres, de l'art et des découvertes de l'esprit, le goût de la liberté et de l'indépendance, quelquefois de la rébellion.

JAMY est un vrai personnage !

Un écologiste, soldat de couleurs, avec une soif de protéger ce que tout le monde ne voit pas et qui subit l'indifférence des hommes. Cette passion de la plongée et de la peinture guide ses mains et nous transporte dans cette réalité, qu'il rend belle.

On reste comme de grands enfants, face à son œuvre, face à "ses" fonds qui bercent ses rêves. Lorsque l'on croise son regard, on ressent l'émotion. JAMY nous offre aujourd'hui un présent qu'il souhaite d'avenir et nous fait partager l'atmosphère que ressent le plongeur.

JAMY aime tant la mer que son charme lui a pris son âme. Un lieu qui reste inaccessible...

Plonger, c'est rêver avec son corps. Peindre sous l'eau, c'est saisir ce rêve éblouissant et palpable qu'il veut nous traduire.

Pourtant, maîtriser sa technique n'a pas été sans combattre. Il a du lester son matériel, chevalet, toiles et cadres, et tubes... jusqu'à pouvoir peindre pendant plus de 6 heures sous l'eau...

Aussi, il a fallu créer des petits pots de peinture qui puissent supporter la pression de l'eau (lorsque l'on se trouve au fond de l'eau l'huile, plus légère, s'évade irrémédiablement !).

JAMY achète ses couleurs comme tout autre peintre. Il a «simplement» trouvé le moyen (qu'il garde secret, bien évidemment) lui permettant de travailler la matière jusqu'à plus de 40 mètres pour reproduire cette si belle réalité des fonds. Impressionnant, me direz-vous ?

Il joue avec tous les baisers, camaïeux de bleus et de verts que lui offre la mer.

Pour JAMY, rien n'est plus propice à la pensée lucide qu'une vue imprenable sur la Mer. De son salon, à Bellevue, se dressent comme un chef d'œuvre intemporel, entre ciel et mer, Porquerolles, Le Levant et Port Cros.

La passion de ce monde si peu connu des autres ne lui fait pas oublier la part de risque. En plongeur chevronné, il s'entoure de précieux comparses afin de se laisser glisser vers des pensées profondes, substantielles, originales, claires et élégantes. Cette part de risque qui fascine et attire tant dans la mer.

Vous souhaitez en savoir plus ?
Voir ses œuvres ? Allez sur son site, vous serez émerveillés.
http://jamysub.blog4ever.com
CT ■

Votre agence Draguignan

Les Floralies 3 - 292, avenue Ste Hermentaire
83300 DRAGUIGNAN
Tél. 04 94 50 93 20 - Télécopie 04 94 50 93 39

BARGEMON - CALLAS - CLAVIERS - DRAGUIGNAN - FIGANIERES- FLAYOSC
LA MOTTE - LE MUY - LES ARCS - MONTFERRAT - LA ROQUE ESCLAPON - TRIGANCE - VIDAUBAN

Billette 2, BBC grands débuts

Var Habitat a fait de l'opération Billette 2 à Draguignan, un phare de sa politique de développement durable.

Enfin lancé, ce nouveau bâtiment basse consommation (BBC) est le produit le plus avancé sur le plan technique du patrimoine de l'Office et préfigure la ligne politique des opérations futures.

Par BBC, on entend des réalisations qui utilisent des moyens de chauffage peu énergivores et plus, généralement, de mode production durable. ■

Ci dessous, le projet Billette 2 par le cabinet d'architecture Magnien

Les Incapis 2, clap de début !

Le patrimoine Dracénois est en passe de s'enrichir d'une trentaine de nouveaux logements. Dans le jargon professionnel, les Incapis 2 est une opération "tiroir" :

la première partie de l'opération consiste en la construction d'un bâtiment de 17 logements (qui accueillera les locataires du bâtiment existant). Les travaux de cette première tranche vont durer 12 mois. Une fois le relogement opéré, le bâtiment actuel sera démoli et 12 mois après sur cet emplacement disponible un nouvel édifice verra le jour, pour 14 logements supplémentaires.

Les équipements de HQE sont identiques dans toutes ces opérations, avec menuiseries privilégiant l'isolation phonique et thermique.

Côté stationnement, 31 places sont prévues (15 en sous sol protégées puisqu'accessibles avec système d'ouverture automatique de portail Vigik et 16 en extérieur). La pose de la première s'est déroulée le 18 mai, scellant le démarrage officiel de la construction, en présence de Monsieur Max PISELLI, Maire de Draguignan, Olivier AUDIBERT TROIN, Président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise et de François CAVALLIER, Président de Var Habitat (photo ci dessus). ■

Les Incapis 2 en pleine élévation

Lutte contre les incivilités

Les locataires se plaignent de la présence de véhicules hors d'usage occupant abusivement des places de stationnement. Ces véhicules nuisent à l'image de la résidence, génèrent un sentiment d'insécurité et peuvent parfois constituer un danger, notamment pour les enfants.

Vous habitez Draguignan, vous êtes propriétaire d'un véhicule qui ne roule plus... Que ce soit une épave, un véhicule en voie «d'épavisation» (véhicules privés d'éléments indispensables à une utilisation normale) ou une voiture ventouse (voiture laissée longtemps au même emplacement).

Il vous suffit de contacter la police municipale au 04 94 68 10 12 qui fera procéder à l'enlèvement sans frais de votre véhicule.

L'enlèvement ne nécessite aucune formalité particulière : il suffit de présenter un certificat de non gage, la carte grise, le certificat de cession et les clés du véhicule.

Par votre implication, vous participez à l'amélioration de votre cadre de vie. ■

Rappel

troccalampe

Il vous reste jusqu'au 30 juin pour faire votre échange en agence.

Votre agence Six-Fours

Résidence Plein Soleil - Bâtiment A2, avenue Audibert
83140 SIX FOURS
Tél. 04 94 98 03 10 - Télécopie 04 94 98 03 50

BANDOL - LE BEAUSSET - LA CADIERE D'AZUR - LE CASTELLET- OLLIOULES - SAINT MANDRIER
SANARY SUR MER - SIX FOURS LES PLAGES - LA SEYNE SUR MER - TOULON OUEST

Le Beausset s'engage avec Var Habitat

Un nouveau partenariat avec Var Habitat, promesse de réalisations.

Monsieur Jean Claude RICHARD, Maire du Beausset, a choisi de confier à Var Habitat, la réhabilitation et la gestion de 20 logements répartis en 8 immeubles situés dans le centre ancien du village, ainsi que la construction de 46 logements de Haute Qualité Environnementale (HQE) à La Fournigue. Ces projets permettront de résorber le déficit en habitations économiquement accessibles ; Var Habitat compte une 84ème commune partenaire et celle-ci évite le paiement d'une pénalité importante. ■

Jean Claude RICHARD (Maire du Beausset) et Martial AUBRY (Directeur Général de Var Habitat) ont signé les actes officialisant leur partenariat devant Maître Jean-Françis BLE, Notaire.

La Renardière, Le Clemenceau

Les travaux avancent

Les fondations achevées, la dalle béton de la Renardière à Saint Mandrier sera sans doute coulée lorsque vous lirez ce nouveau Coins de Vie. Par ailleurs, il y a fort à parier que les façades du Clemenceau à Ollioules seront en passe d'être parées de leur couleur définitive. ■

Lou Jas réhabilitation bis

Après avoir construit une extension de la maison de retraite existante "Lou Jas", Var Habitat a programmé une deuxième réhabilitation de la partie ancienne de l'établissement. 85 lits sont visés par ces travaux. Le Conseil Général, TPM et l'Etat sont associés à Var Habitat pour en assurer le financement.
Le cabinet ATELIER MONTE CRISTO a été retenu comme maître d'oeuvre (Fabrice GIRAUD en est l'architecte).
Les travaux se feront en site occupé.
Le maître d'œuvre devra se rapprocher du gestionnaire afin d'établir un planning d'intervention. Ils détermineront ensemble le nombre minimum de studios devant être libérés pour que ces travaux se déroulent dans les meilleurs conditions possibles : nuisances sonores, poussières, sécurité des personnes. La durée des travaux est estimée à 14 mois.
Les résidents vont pouvoir profiter de locaux encore plus fonctionnels et privilégiant largement les qualités d'une vie plus humaine. ■

Rappel

troccalampe

Il vous reste jusqu'au 30 juin pour faire votre échange en agence.

Votre agence La Garde

Résidence Le Paul Langevin 2 - Avenue Franklin Roosevelt
83130 LA GARDE
Tél. 04 94 14 72 20 - Télécopie 04 94 14 72 29

CARQUEIRANNE - CUERS - LA GARDE - LA VALETTE DU VAR - LE PRADET - SOLLIES PONT - TOULON EST

Jardinier : c'est un beau métier !

Ne dites jamais à un jardinier que son métier est un métier de tout repos !
En ces temps, où personne n'est insensible à la préservation de la nature, les jardiniers sont devenus des maillons essentiels, incontournables, pour la mise en valeur de notre environnement. A ce titre, l'équipe des jardiniers de l'agence de La Garde sont de dignes représentants de leur métier : ils sillonnent les communes du littoral varois, de La Valette à Gassin, dans lesquels l'Office dispose de résidences et tout au long de l'année, veillent à l'entretien de leurs espaces verts. Ils couvrent 3 agences La Garde, le Golfe et Hyères et un total 33 résidences sur 13 communes : Hyères, Giens, les Salins, le Lavandou, Cavalière, Cavalaire, La Croix Valmer, Ramatuelle, Cogolin, Gassin, La Garde Freinet, Sainte Maxime et Grimaud. Mais pas seulement !
Il leur arrive, - plus qu'on ne croit -, de travailler à la valorisation décorative des massifs, et à des travaux beaucoup plus physiques comme le tronçonnage, le débroussaillement de zones boisées. Ils entretiennent les sites en fonction de leurs spécificités biologiques et paysagères.
Les jardiniers peuvent être amenés à manipuler des produits toxiques et du matériel tranchant et bruyant, générant une pénibilité certaine des taches.
Il leur incombe également de respecter certaines normes portant sur les activités, les produits et les matériels mis à disposition (3 tronçonneuses, 4 débroussailleuses, 2 taille-haies, un souffleur, 1 motoculteur, 1 sulfateuse et tout le matériel manuel, rateau, pelle...)
L'équipe jardin se compose de 5 personnes Patrick FORAY (chef d'équipe), Kamel HANNACHI, Alexandre VIEU, Christian CORANTI et Philippe BELTRAN placés sous la responsabilité de Pascal FERRARI et de Denis WERMELINGER. Ils forment ensemble une équipe soudée et dynamique : lorsqu'ils prennent en charge un chantier, ils le font avec enthousiasme.
Parfois même, ils dépassent le cadre de leur charge et n'hésitent pas à rendre service, en enlevant des encombrants, là où ils polluent les sites dont ils ont la charge ou à donner des conseils utiles aux locataires.
Tous les jardiniers sont dotés d'Equipement de Protection Individuel (E.P.I.) : chaussures de sécurité, protège tibia, casque anti-bruit, lunettes et visière, tablier et gants cuir de protection... DW ■

De gauche à droite, Philippe BERTRAND, Benjamin RIGAL, Kamel HANNACHI, Christian CORANTI, Patrick FORAY, jardiniers à l'agence de La Garde et Martial AUBRY, Directeur Général de Var Habitat, venu leur rendre visite sur le site de Sainte Agathe (Porquerolles) qui dépend de l'agence de Hyères.

L'entretien des espaces verts est une des nombreuses tâches des jardiniers. Tronçonnage, tailles et coupes (ci-contre, aux Maurels, écobuage, débroussaillage, (ci-dessous à la Garde Freinet), ramassage, autant de termes qui recouvrent des techniques différentes.

Propriétaires : débroussaillage obligatoire

En référence à l'article L321-5-3 du code forestier, modifié par la loi n° 2001-602 du 9 juillet 2001 - art. 33 JORF 11 juillet 2001.
"*Pour l'application du présent titre, on entend par débroussaillement les opérations dont l'objectif est de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies par la réduction des combustibles végétaux en garantissant une rupture de la continuité du couvert végétal et en procédant à l'élagage des sujets maintenus et à l'élimination des rémanents de coupes. Le représentant de l'État dans le département arrête les modalités d'application du présent article en tenant compte des particularités de chaque massif*".

Ainsi sur un même site, il n'est pas rare qu'à quelques mètres, les services municipaux travaillent aux côtés des jardiniers de Var Habitat, chacun respectant la zone qui lui est dévolue par la loi.

Rappel

troccalampe

Il vous reste jusqu'au 30 juin pour faire votre échange en agence.

Votre agence Brignoles

Le Carami - Bâtiment B, Chemin de la Burlière
83170 BRIGNOLES
Tél. 04 94 37 23 60 - Télécopie 04 94 37 24 79

AUPS - BARJOLS - BRAS - BRIGNOLES - CAMPS LA SOURCE - COTIGNAC - ENTRECASTEAUX - GAREOULT - LA ROQUEBRUSSANNE
POURCIEUX - POURRIERES - ROUGIERS - SAINT MAXIMIN - SALERNES - TOURTOUR - TOURVES - VARAGES - VILLECROZE

A Saint Maximin, un parfum d'Eucalyptus (Magdala 2)

Sur la lancée de la livraison du bâtiment Amarante en 2009, l'Office a complété son offre de logements sur Saint Maximin avec la livraison du bâtiment l'Eucalyptus au sein de la résidence les Jardins de Magdala. Mêmes finitions soignées, même environnement architectural provençal, les 15 locataires vont profiter de prestations de grande qualité dans un environnement protégé à deux pas du centre ville.

Cette réalisation signée Bouygues s'inscrit dans l'offre d'opération en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) proposée par Var Habitat avec le partenariat du Conseil Général, de l'Etat (et notamment du Ministère de la Défense), du CILVAR, tous réunis lors de la réunion d'information aux locataires le 29 mars dernier et à l'invitation de l'Office et de la Municipalité pour inaugurer ce bâtiment, le 1er juin. ■

Caramy : un incendie aux lourdes conséquences

Dans la nuit du 30 mai dernier, un incendie a ravagé partiellement le bâtiment B. Ce bâtiment abrite une dizaine de locataires et les locaux de l'agence. Suite à ce sinistre, les locataires ont été relogés. Concernant les locaux, les dégâts ont été importants et l'agence fermée.

Le travail de certains agents en a été affecté, notamment par la destruction de documents et les dégâts occasionnés au matériel informatique et bureautique. Certes, les données ne sont pas perdues mais pour autant, il convient de réorganiser les missions et de prendre le temps de reconstituer certains fichiers disponibles sur les réseaux de sauvegarde. Selon les dernières informations, l'incendie d'origine intentionnelle a été commis dans un cadre plus large de déprédations et de violences organisées dans la cité des Comtes de Provence. Il est dommage que certains individus isolés n'aient pas conscience que de tels actes ne profitent à personne et pire, nuisent à des populations précarisées.

Le traumatisme n'en est que plus grand. L'enquête se poursuit. ■

A votre écoute

Marc DAVID est le nouveau responsable technique de l'agence.

Il remplace Sébastien STELL à ce poste.

Sa mission consiste à superviser l'ensemble des équipes de techniciens, de régisseurs, d'agents d'entretien et de jardiniers qui officient sur les résidences de l'agence et des antennes du Luc et de Manosque ■

Rappel

tracalampe

Il vous reste jusqu'au 30 juin pour faire votre échange en agence.

Vos antennes Le Luc - Manosque

Antenne du Luc
Les Retraches Bât A Route de Toulon - 83340 LE LUC
Tél. 04 94 50 20 30 - Télécopie 04 94 50 20 35

LE LUC EN PROVENCE - LE CANNET DES MAURES- CARNOULES - GONFARON - PIGNANS - PUGET VILLE MANOSQUE - AIGUINES - BAUDUEN - MONTMEYAN - RIANS - LES SALLES SUR VERDON - VINON SUR VERDON

L'antenne du Luc est opérationnelle...

Depuis début juin, l'antenne du Luc connaît une nouvelle jeunesse. Les locaux ont été rénovés, donnant notamment une plus grand luminosité aux bureaux et aux espaces d'accueil des usagers.

Extérieurement, l'agence bénéficie des travaux de réfection des façades de la résidence et des nouveaux travaux d'identification des places de stationnement *(photo ci contre)*.

La signalétique a été améliorée pour permettre une localisation plus facile des lieux. Etre bien reçu, travailler dans de meilleures conditions, c'est aussi cela, l'exigence de qualité de service... ■

Attention événement
Inauguration le 8 septembre

...et la 1ère tranche des Retraches sera bientôt livrée.

Les Retraches ont bien vécu !
Bientôt cet ensemble prendra une nouvelle dénomination, preuve de la volonté de casser l'image négative trop souvent véhiculée et de symboliser un nouveau départ de vie dans ce coin du Centre Var. Pour mettre en adéquation cette nouvelle dynamique, il n'y a qu'à constater les efforts qui ont été faits pour réaménager les lieux :
A l'extérieur, le parc résidentiel est fermé et sécurisé, avec l'installation de deux barrières à contrôle d'accès. Les entrées sont équipées d'interphonie et se font via un code d'accès, jardins en rez de chaussée et stationnements privés.
Les accès ont été repensés pour les personnes à mobilité réduite et les aires de jeux toutes neuves, sont, à l'instar de la résidence, agrémentées de plantations (photo de gauche)
Les façades ont été reprises dans une douceur toute méditerranéenne des tons *(photo de droite)*. Pour compléter ces travaux d'envergure qui ont coûté plus de remaniement des toitures, la reprise des réseaux et de l'éclairage public .
Côté intérieur, les logements disposent de chauffages électriques et d'équipements sanitaires de qualité : les grands logements sont équipés de baignoire et les plus petits de bacs à douche. Les menuiseries ont été changées, bénéficiant de double vitrage pour l'isolation phonique et thermique selon la norme du label QUALITEL *(voir page 13)*.
Les équipements collectifs de télévision satellite ont également été installés.
Souhaitons à cette résidence un nouvel élan et la perspective d'une nouvelle renommée, voire d'une nouvelle dénomination. ■

Gonfaron, le pré des Aires

Les travaux de l'ensemble résidentiel du Pré des Aires vont démarrer d'ici à la fin de l'été. Fort de logements collectifs (T2 au T5) mais également d'un centre médical avec médecins, dentiste, infirmiers, kinésithérapeute, podologue, ostéopathe)
Les travaux devraient durer 14 mois.La maîtrise d'oeuvre a été confiée au cabinet d'architecte FAYEL.
Les logements sont certifiés Qualitel *(voir en page développement durable)* avec option Haute Performence Energétique (- 10% par rapport à la réglementation thermique en vigueur RT2005) . ■

A votre service

Christian FIGARI a été recruté comme gardien aux Retraches.
Son visage ne vous est pas inconnu ? Gagné ! il avait été interviewé dans le coins de vie n°18 dans le cadre de ses exploits sportifs.

Judoka émérite, Christian est un champion apprécié et reconnu sur le plan international.
Il est désormais votre interlocuteur sur votre résidence et se fera l'écho de vos préoccupations auprès des responsables de l'antenne du Luc. Kangei ! ■

Z 迎

Votre agence Le Golfe

Le Hameau du Gaï
D559 - 533, chemin du Bourrian
83580 GASSIIN
Tél. 04 94 17 71 60 - Télécopie 04 94 17 71 67

BORMES LES MIMOSAS - CAVALAIRE - CAVALIERE - COGOLIN - GASSIN - GRIMAUD - LA CROIX VALMER
LA GARDE FREINET - LA MOLE - LE LAVANDOU - LE RAYOL CANADEL - RAMATUELLE - SAINTE MAXIME

Appelez-moi "Maître"

Locataire à Cavalière, résidence Les Bruyères, Hervé GARCIA est, depuis trois ans, maître de chai au domaine de la Giscle, propriété de la famille Audemard, dans la campagne cogolinoise. Originaire du Sud Ouest, ce sympathique quadragénaire baigne depuis 25 ans dans le milieu viticole. Responsable de la cave, il assure l'élevage du vin de l'entrée des raisins jusqu'à la mise en bouteille. Il travaille en collaboration avec un œnologue. Il doit maitriser toutes les techniques de vinification en assurant, entre autre, règles d'hygiène et tradition. Et c'est avec succès qu'il y parvient puisque ce n'est pas moins de 10 médailles (dont de l'or) à Paris, Mâcon et Saint Tropez qui ont récompensés en un an les différentes et prestigieuses cuvées du domaine. Souhaitons lui donc d'exercer encore longtemps ce métier avec autant de réussite et de passion et que son travail lui apporte à lui plaisir et satisfaction et au domaine de La Giscle encore beaucoup de médailles. CHV ■

Un échange de bons procédés

Après Le Lavandou au mois d'avril, c'est à la résidence La Pleïade à Sainte Maxime que s'est tenue le 3 juin en matinée une permanence dans le cadre du TROCALAMPE.

C'est avec plaisir qu'une équipe de Var Habitat a accueilli les locataires de la commune dans le hall du bâtiment.

Ce rendez-vous a rencontré un vif succès puisque plus d'une cinquantaine de familles est venue procéder à cet échange. CHV ■

Le patrimoine de Sainte Maxime

Le patrimoine de la commune de Sainte Maxime est un exemple de résidences parfaitement intégrées dans la cité. Les résidences Jean Mermoz et Villa Palmaro situées en coeur de ville, sont desservies par des artères passantes et agrémentées de places vivantes à proximité de commerces alimentaires. Le Plan, les Cèdres, la Pléïade regroupent près de 200 logements et font l'objet d'attention particulières. En 3 ans, ces résidences ont connu la réfection de tableaux électriques, le remplacement de menuiseries, la réfection de façades et récemment la réfection du sol des marches d'escalier. La Pleïade est l'objet d'une réhabilitation en cours. En écoutant, certains anciens, on a du mal à penser que soixante ans en arrière cette partie de la commune, les lieux étaient couverts de marécages .

N'oublions pas dans ce rapide tour d'horizon, la résidence Sainte Geneviève dont les deux derniers bâtiments ont été vendus au Conseil Général et qui ont bénéficié de la réfection de la clôture et de l'entrée avec portail à la fin 2009. CHV ■

1

2

3

4

Les Cèdres aux façades flambants neuves. (1) La Pléïade en travaux et une fois terminée (2 et 3), Villa Palmaro, superbe en centre ville (4), les aires de jeux au Plan (5).

5

A votre service

Peut-être l'avez-vous déjà aperçu ? Michel PASQUIER a rejoint l'agence du Golfe, le 3 mai.

Ce nouvel agent est chargé des menues réparations et du petit entretien du patrimoine des résidences du secteur. Il renforcera également et ponctuellement l'équipe des jardiniers. Ce nouveau poste, manquait jusqu'à présent sur notre agence. Cela permettra surement d'améliorer la qualité des services déjà proposés. Souhaitons lui donc la bienvenue. ■

Rappel

trocalampe

Il vous reste jusqu'au 30 juin pour faire votre échange en agence.

Votre agence Fréjus

L'Agachon- Bâtiment K, Avenue John Fitzgerald Kennedy
83600 FREJUS
Tél. 04 94 52 51 00 - Télécopie 04 94 52 51 03

BAGNOLS EN FORET - FAYENCE - FREJUS - LES ADRETS DE L'ESTEREL
ROQUEBRUNE SUR ARGENS - SAINT RAPHAEL - SEILLANS - MONTAUROUX

Le Dramont : soulagés...

Les responsables de Var Habitat et les élus Raphaëlois, premier magistrat en tête, sont venus apporter un lot de bonnes nouvelles aux habitants du Dramont. D'ici à 2012, 94 logements vont être rénovés et 21 nouveaux logements seront livrés, du type 2 au type 5.
Côté réhabilitation, près de 5 millions d'euros seront investis (soit 50000 € par logement), dans la réfection des toitures prioritaires aux peintures des façades, du remplacement des équipements des salles de bains jusqu'à celui des portes de garages. Cette réunion, très attendue, a permis d'apporter des réponses concrètes sur les équipements, l'entretien des espaces verts, les aires de jeux pour enfants... Désormais, après une si longue attente, les choses se précisent, pour le plus grand soulagement des habitants. ■

La Mer à Fréjus, pour avancer ensemble.

Attention événement
inauguration le 28 juin

Réunis dans la Salle Agricola, les locataires de La Mer ont été entendus par les services de l'Office : Les pompes de relevage ont été changées, à charge à Var Habitat de vérifier si l'usage qui en est fait est adéquat.
La Poste a procédé au remplacement des boîtes aux lettres endommagées, la barrière d'entrée est réparée et les dysfonctionnements électriques ont cessé.
Concernant le stationnement, les services municipaux étudient la possibilité d'étendre celui-ci en bordure de la chaussée de la rue des Batteries.
Des abris pour deux roues sont également à l'étude...
Autant de mesures qui montrent que l'Office est à l'écoute des remarques fondées mais également vigilant sur les mauvaises utilisations des installations mises à disposition (*photo en médaillon*). ■

Caïs Centre Fréjus, on emménage au 1er

Les logements de Caïs centre ont été mis en location le 14 juin. Première opération initiée par la société d'économie mixte Fréjus Aménagement et la SCCV Caïs centre, avec pour architecte le cabinet PITALUGUEM.
Caïs a été créé dans l'intention de créer un pôle resserré dans une partie de la commune où l'habitat était diffus. Sur ce programme, 18 logements seront proposés en locatif aidé par Var Habitat (4 T2, 8 T3, 6 T4 avec financement de 13 en PLUS et de 5 en PLAI).
Les interlocuteurs des nouveaux locataires sont, autour du chef d'agence, Olivier JACQUIN, la chargée de clientèle, Barbara MARSOT-POUPARD, la conseillère sociale, Déborah DELDIQUE, le responsable technique, Evelyne DESGRAIS et le technicien, EdwigeDEMOUVEAUX.

Dans le cadre de notre démarche qualité, en septembre une visite confiance aura lieu avec votre chargé de clientèle et le technicien. En décembre vous aurez à répondre à une enquête de satisfaction. ■

Rappel

troccalampe

Il vous reste jusqu'au 30 juin pour faire votre échange en agence.

Vide grenier, fête familiale, économie, ça bouge aux Maurels !

Le quartier des Maurels accueille les brocanteurs d'un jour et célèbre les familles...

Avec les beaux jours, la plupart des gens a envie de renouveler son intérieur et sortir au grand air. Pour les y aider, rien de tel qu'un petit coup de pouce, ici apporté par l'association des Maurels présidée par Mansour Dhaouadi, pour se réunir et faire la fête. Toutes les occasions sont bonnes pour se retrouver dehors, que ce soit dans le cadre d'un vide-grenier ou d'une fête des familles ! En avril, place au vide-grenier annuel.

Les habitants ont pris d'assaut les espaces verts du quartier et investi les divers stands prévus à cet effet. De quoi vider les placards d'un côté et combler celui qui souhaite agrandir sa collection, trouver l'objet rare pour enjoliver une étagère, avoir de nouveaux jouets ou encore habiller le petit dernier. Chineurs, badauds et collectionneurs ont certainement trouvé chaussures à leurs pieds ce jour-là, de quoi faire brûler le porte-monnaie et rendre heureux les participants. En mai, la famille a été mise à l'honneur. Pour ce faire, l'association s'est retroussée les manches en mettant en place des trampolines, un château gonflable, des ateliers de Lego et de Kapla pour satisfaire à tous les âges et à toutes les envies. Pour les plus gourmands des stands de friandises et de douceurs les attendaient à bras ouverts. Encore une fois, l'association a joué la carte de la convivialité et c'est avec le sourire que ces journées se sont achevées...

En attendant les prochaines, bien sûr ! CR ■

Partout vous entendez dire qu'il faut manger varié, que l'équilibre alimentaire est essentiel.

L'association des Maurels, représentée par M. Dhaouadi, a su s'adapter aux sujets d'actualité et aux besoins des habitants du quartier. Cette association, espace de communication et d'échange entre les locataires, a créé de nombreux projets fédérateurs où les gens apprennent à se connaître, à nouer des liens et à partager des expériences.

Entièrement tourné vers l'animation de la résidence, elle s'appuie sur une dynamique partenariale réelle. Ainsi, la Mairie de Hyères et Var Habitat ont soutenu leur dernière création : un étal de fruits et légumes.

Ce projet de proximité globale apporte un service en plus au quartier et s'est présenté comme un véritable tremplin pour deux jeunes puisqu'il a permis de créer leurs emplois. Chaque jour, depuis le 21 avril 2010 de 7 h 30 à 13 h, Peggy NUVOLI et Brahim HANAFI installent près du commerce des époux RAYMOND, de grands étalages de fruits et légumes achetés auprès de producteurs locaux ou de grossistes de la région. Les produits sont beaux, de saison et le plus souvent cultivés avec des méthodes biologiques. Les couleurs nous sautent aux yeux, le décor est agréable et sobre, agrémenté par des fleurs. Devant Peggy, qui gère les encaissements, des pots de miel et des fromages de chèvre bio nous tentent. L'animation est si joyeuse et souriante qu'elle attire et capte l'attention des passants. Ainsi, la population du quartier, communique. se rencontre, se découvre. Dans une démarche de développement durable, l'ADM a également pris des mesures appropriées et ne fournit que des sacs biodégradables. A plus ou moins long terme, leur but est de pérenniser les 2 emplois créés et de les faire évoluer.

Un futur projet viendra compléter cette activité en développant une activité de maraichage et la création d'un troisième emploi. Face à ces initiatives, nos quartiers ne sont-ils pas des lieux propices à l'innovation sociale ? CT ■

La fresque du Val des Rougières
Un symbole de citoyenneté

(*suite de la page 2*) L'association de prévention spécialisée Club des jeunes a su proposer un partenariat multiple. Soutenu par le service politique de la ville, elle a organisé et suscité l'implication de tous. Ainsi, les petits de l'école maternelle avec le directeur M. Martin, les élèves de 3ème du collège Gustave Roux soutenus par Madame Navarro, Messieurs Guérin et Gjaal, les lycéens de 1ère de l'art du lycée Jean Aicard et leur professeur Madame Cara et les jeunes du quartier se sont tous retrouvés acteurs de cette création en apportant chacun leur diversité. Conseillés et dirigés par les graffeurs du collectif Studio 832, ils ont su exprimer une sensibilité propre au lieu et créer une mémoire et une identité collective. Véritables œuvres d'art, ces fresques sont le fruit de la solidarité et de l'enthousiasme de chacun.

Les jeunes ont su exprimer et mettre en valeur à travers leur dessin leur conception de la citoyenneté.

Bravo à tous les participants. Quel beau résultat ! CT ■

www.varhabitat.com
une mine d'informations au service du locataire

Les éco-gestes : l'éclairage

Pour profiter d'un éclairage de qualité pas besoin d'allumer la lumière en continu !
Privilégiez la lumière naturelle en journée, et mettez en marche l'éclairage électrique quand le soir tombe, vous faites des économies en préservant votre confort.

La lumière

- Eteignez la lumière lorsque vous quittez une pièce
- Adaptez l'éclairage selon les personnes : les enfants et les personnes âgées ont besoin de plus de lumière que les jeunes adultes
- Privilégiez la lumière du jour quand vous le pouvez

Les ampoules

- Préférez les ampoules basse consommation pour les éclairages longue durée : Elles durent 8 fois plus longtemps que les ampoules incandescentes et consomment 5 fois moins d'énergie. Leur usage est particulièrement conseillé en plafonnier dans la cuisine et le séjour.
- Dépoussiérez régulièrement ampoules et abat jour, la poussière peut diminuer la luminosité de 40%
- Evitez les halogènes : elles consomment 4 fois plus que les lampes à incandescence, et 20 fois plus que les ampoules basse consommation
- Ne jetez pas les ampoules basses consommation, elles sont recyclables chez votre fournisseur d'ampoule.

Le saviez-vous ?

Parlons un peu des "baleines"... Pourquoi les baleines ? Et bien, c'est en grande partie dû à l'utilisation du gaz que ces mammifères ont pu de nouveau prospérer et ne pas disparaître. En effet l'apparition progressive du gaz pour l'éclairage (Nous y voilà !) a permis à ces cétacés de ne plus être chassés pour leur graisses servant à alimenter les lampes à huiles au 18ème siècle. De nos jours et par analogie c'est un peu pour notre "protection" que nous mettons en place l'utilisation progressive d'ampoules basse consommation. Comme souvent ce sont les nouvelles technologies qui nous viennent en aide, et ce n'est certainement qu'un début... OK ■

- Les douches consomment 3 fois moins d'eau qu'un bain et jusqu'à 5 fois moins si vous refermez le robinet pendant que vous vous savonnez.

- En faisant installer des mitigeurs sur tous vos robinets vous consommerez moins d'eau et vous obtiendrez instantanément l'eau à la température désirée.

- Pendant votre brossage de dent, un robinet ouvert c'est 12 litres d'eau par minute... soit 36 litres d'économisés si vous vous brossez les dents pendant 3 minutes. Pensez à fermer le robinet ! ■

La certification : qu'est ce que c'est ?

La certification est une démarche précise, encadrée par la loi, qui vise des produits, des services ou des entreprises. Elle est délivrée par un organisme certificateur agréé et indépendant. Dans le domaine de la construction de logements, certains produits sont certifiés, notamment par l'association française de normalisation (AFNOR), principal acteur du domaine, ou le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB).
A partir de 1992, la certification des entreprises s'est également développée en s'engageant dans une démarche qualité et réunissant des compétences, s'organisant et employant des méthodes de travail conformes à une référence comme la norme européenne Iso 9001.

Au delà de cette norme généraliste, des qualifications par métiers permettent de reconnaître les compétences des entreprises.
Elles s'appellent Qualibat pour les entreprises de bâtiment, Qualifélec et Qualigaz pour les entreprises d'électricité et de gaz, et Qualiprom pour les promoteurs.

La certification peut aussi porter sur le produit fini.
C'est le cas du certificat Qualitel dans les programmes de logements neufs vendus sur plan, avant leur construction. Qualitel est un organisme certificateur composé de représentants des pouvoirs publics, des associations de consommateurs et des organisations professionnelles de la construction. La demande de certificat Qualitel relève d'une démarche volontaire du promoteur et garantie de qualité.

La marque NF Logement est une certification lancée par Qualitel et et la Fédération Nationale des Promoteurs.
Elle concerne les logements neufs en accession.

Le certificat Habitat et environnement, proposé depuis 2003 est une déclinaison du certificat Qualitel, avec un volet environnemental. JPD ■

Les réalisations de Var Habitat sont certifiées Qualitel.

www.varhabitat.com
une mine d'informations au service du locataire

Le traitement des impayés

Var Habitat est en rapport avec une clientèle multiple et diverse. A l'instar de nombreux établissements, l'Office est soumis aux aléas de flux monétaires importants. Encaissements de loyers, régularisations de charges, calculs de surloyers... Si de nombreux mouvements sont usuels, d'autres restent anormaux, même s'ils sont marginaux. Les impayés font partie des incidents classiques dans une gestion, mais ils pénalisent le quotidien car ils créent un déséquilibre, souvent au détriment de l'investissement.

Votre loyer

99% des ressources de l'Office Public de l'Habitat Var Habitat sont issus de la perception des loyers. Ces sommes ainsi collectées permettent d'assurer nos obligations en tant que bailleur social (travaux d'entretien, réhabilitations, équipement, constructions et acquisitions, etc.).
Pour la seule année 2009, le non paiement des loyers représentait pour Var Habitat la somme 1 120 000 €.
Si environ 25% de ce montant est imputable directement aux nombreuses ruptures APL non imputables à nos locataires, les 75% restant soit 900 000 euros représentent un déficit de recette trop important.
A titre de comparaison, cette somme représente le loyer de 930 appartements d'un deux pièces ou encore 77 ans de loyer de ce même deux pièces. Autre comparaison possible, la somme en question aurait permis à Var Habitat de construire une vingtaine de logements neufs et ainsi de loger potentiellement 60 varois.
Ainsi, le non paiement des loyers porte préjudice à l'ensemble de la collectivité.

Bien entendu, chacun d'entre nous est susceptible de subir les aléas de la vie (maladie, perte d'emploi, décès, séparation, divorce, etc.) et d'éprouver temporairement des difficultés financières.
Survient alors une question simple : "*comment vais-je faire pour payer chaque mois mon loyer ?*"

Ne faites pas l'autruche, informez vous au plus vite !

Le premier mauvais réflexe lors d'une telle situation est d'attendre que les choses finissent par s'arranger d'elle-même. Dès lors, le risque de tomber dans une situation de surendettement est réel. Prenez votre courage à deux mains et contactez votre agence.

Votre chargé de clientèle étudiera avec vous votre situation en toute discrétion et vous proposera les possibilités d'étalement de votre dette ou d'adaptation de votre date de prélèvement. Elle pourra aussi au vu de ses observations vous conseiller dans la gestion de votre budget.

avec 1 200 000 euros,

on remplace
500 portes palières de logements,

on refait
les façades de 3 résidences de 70 logements,

on pose
les menuiseries extérieures de 100 logements.

Attention au démarchage abusif !

Si une entreprise demande la signature d'un contrat ou émet une facturation, elle ne peut se réclamer de Var Habitat. Dans le doute, les locataires doivent refuser toute sollicitation et appeller rapidement leur agence ou leur gardien pour signaler ces agissements.

A noter changement de nom d'une société de services

Proxiserve devient VEOLIA Habitat Services

Prêt à la consommation : un recours dangereux ?

Contracter un prêt consommation constitue sans doute une solution risquée. Les taux d'intérêts pratiqués sont très élevés et risquent en réalité d'aggraver votre situation.

S'il est naturel de se faire plaisir, le recours aux crédits à la consommation n'est pas à prendre à la légère. L'actualité nous présente depuis plusieurs années des situations catastrophiques de familles détruites suite à un surendettement. Le crédit est souvent mis en avant par les banques, les journalistes et les financiers.
A juste titre : un bon investissement conduit toujours à ce que l'on nomme l'effet de levier de l'endettement.
Les pièges du crédit sont nombreux : un accident ou une période de chômage peuvent mettre à mal votre budget. Les taux d'intérêts sont peu élevés mais la situation de l'emploi est précaire et le niveau général des salaires stagne. Les crédits à la consommation ne sont pas à déconseiller mais doivent faire l'objet d'une grande prudence. Leur montant ne doit jamais dépasser 30 % de votre budget. *(source l'internaute)*. ■

Des conseillères sociales à votre service

Interlocutrices privilégiées, les conseillères en économie sociale et familiale sont à l'écoute des locataires qui peuvent rencontrer des difficultés d'ordre familial, social, de santé et donc économique.

Elles répondent, par leur présence sur le terrain, à la mission sociale de proximité de l'Office et sont réparties territorialement sur l'ensemble du patrimoine de Var Habitat ; vous pouvez les joindre en appelant l'agence dont dépend votre commune. Elles vous informent et peuvent vous mettre en relation avec les partenaires sociaux locaux.

Si le contexte l'exige, une conseillère sociale de votre agence vous orientera vers les structures d'aides les plus adaptées et vérifiera avec vous les aides auxquelles vous pouvez prétendre :

- Les allocations et prestations familiales
- APL : aide personnalisée au logement
- AL : Aide au logement
- La prime au déménagement
- Le revenu de Solidarité active (voir en page 16 du Coins de Vie, le mécanisme du rSa)
- L'allocation de soutien familial (ASF)
- L'allocation adulte handicapé

Dans tous les cas, ne laissez pas votre dette s'aggraver car le non-paiement de loyer vous exposerait à une procédure en contentieux pouvant aller jusqu'à la résiliation de votre bail et à l'expulsion du logement que vous habitez.

Pour contacter votre CAF :
Rue Emile Ollivier 83083 TOULON CEDEX 0820 25 83 10 ou sur internet : www.var.caf.fr

Buvez fréquemment et abondamment
Evitez de sortir aux heures les plus chaudes
Aidez les personnes les plus fragiles et demandez de l'aide
Passez 2 à 3 heures dans un endroit frais
Rafraîchissez-vous le corps plusieurs fois par jour
La canicule et nous...
COMPRENDRE ET AGIR

Déclenchement du niveau de veille saisonnière du plan canicule

Conformément aux dispositions prévues par le plan national canicule, le ministre de la Santé et des Sports a déclenché le niveau de veille saisonnière le 1er juin. Cette veille saisonnière sera désactivée le 31 août, sauf si des conditions météorologiques particulières justifient son maintien. Cela correspond à la mise en œuvre, au niveau national :

- du dispositif de veille bio-météorologique, assuré par Météo-France et l'Institut de veille sanitaire, qui permet de détecter la survenue d'une canicule,
- du dispositif d'information et de communication, avec notamment, le numéro vert activé par le ministère de la Santé et des Sports : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Le plan national canicule comporte deux autres niveaux :

- le niveau de mise en garde et actions (MIGA) déclenché par les préfets de département concernés en cas d'alerte émise par Météo-France et l'Institut de veille sanitaire,
- le niveau de mobilisation maximale, déclenché sur instruction du Premier Ministre, sur avis conjoint des ministres chargés de l'intérieur et chargé de la santé, lorsque la canicule est aggravée par des effets collatéraux (rupture de l'alimentation électrique, pénurie d'eau potable, saturation des établissements de santé...).

Le plan s'appuie sur cinq grands piliers :

- La mise en œuvre des mesures de protection des personnes à risque hébergées en institutions (établissements d'hébergement de personnes âgées (EHPA), établissements pour personnes handicapées) ou hospitalisées en établissements de santé.
- Le repérage individuel des personnes à risque, grâce au registre des personnes fragiles ou isolées tenu par les communes.
- L'alerte, sur la base de l'évaluation biométéorologique faite par Météo-France et l'Institut de veille sanitaire (InVS).
- La solidarité vis-à-vis des personnes à risque, mise en œuvre grâce au recensement et aux dispositifs de permanence estivale des services de soins et d'aide à domicile et des associations de bénévoles.
- Le dispositif d'information et de communication, à destination du grand public, des professionnels et des établissements de santé.

Depuis sa création, en 2004, le plan est révisé chaque année. A l'occasion de ce déclenchement du niveau de veille saisonnière, Roselyne Bachelot-Narquin rappelle qu'en l'absence d'épisode majeur de canicule depuis 2006, il est indispensable de rester mobilisé pour assurer efficacement la prévention et la gestion sanitaire de la période estivale, et de renforcer encore la solidarité entre les générations, principe majeur de ce plan.

Source : communiqué du ministère de la Santé et des Sports

L'USH partenaire d'une campagne de sensibilisation sur le rSa

Marc-Philippe Daubresse (photo), Ministre de la Jeunesse et des Solidarités actives, indique qu'au titre du mois de mars 2010, 1,758 million de foyers ont perçu du rSa.
Ils étaient 1,756 million au titre du mois de février dernier, ce qui représente une quasi stagnation (hausse de + 0,1 %).
Le ministre précise que parmi ces 1,758 million de foyers bénéficiaires :
1,144 million de foyers perçoivent du «rSa socle» ; 613 000 foyers, soit près de 35 % de l'ensemble des foyers bénéficiaires, ont perçu du rSa en complément de leur revenu d'activité. Parmi ceux-ci, 186 700 foyers ont un faible revenu d'activité et perçoivent donc à la fois du rSa «socle» et du rSa "activité", et 426 770 touchent uniquement du rSa "activité".
On note une quasi stagnation du nombre de foyers allocataires pour le mois de mars qui se caractérise par une légère baisse chez les foyers dont au moins l'un des membres travaille et qui perçoivent du rSa «activité».
Ils sont ainsi 12000 à être sortis du rSa activité.
Les allocataires sans activité professionnelle et qui perçoivent le rSa «socle» sont au nombre de 12000 foyers supplémentaires en mars, soit une hausse comparable au mois de février.
L'accélération de cette dynamique est plus que jamais nécessaire pour aider les Français à sortir de la crise.

D'ores et deǰà, des actions destinées à renforcer l'information à destination des publics cibles ont été lancées.
Ainsi, un partenariat avec l'Union Sociale pour l'Habitat permet d'informer 3 millions de locataires de logements sociaux à travers une campagne d'affichage dans les cages d'escaliers, et des deṕliants dans les boîtes à lettres. Plus de 500000 deṕliants et de 70000 affiches ont été mises à disposition des bailleurs sociaux et des organismes HLM.
Enfin, à l'approche de la première année de mise en place du rSa, le ministre indique qu'un point d'étape sera fait fin juin sur les conditions d'application et de mise en œuvre du rSa. ■

Le revenu de Solidarité active
Vous travaillez ?
Vous avez un revenu modeste ?
Vous y avez peut-être droit...
Pour savoir si vous pouvez bénéficier du rSa :
rendez-vous sur www.rsa.gouv.fr
ou appelez le 39 39* « Allô service public »
rSa
revenu de Solidarité active

Le rSa, ça sert à ça !

- A compléter les revenus du travail pour ceux qui en ont besoin. Si votre salaire est limité, le rSa peut, sous certaines conditions de ressources et selon votre situation familiale, améliorer votre quotidien, et cela même si vous ne bénéficiez actuellement d'aucune prestation.
- A encourager l'activité professionnelle. Quand vous retrouvez un travail, le rSa vous assure un complément de revenus qui vous permet de gagner plus que vos seules prestations.
- A lutter contre l'exclusion. Avec le rSa, un interlocuteur unique suit l'ensemble de votre dossier, vous accompagne dans votre recherche d'emploi et vous informe sur les aides qui peuvent faciliter votre reprise d'activité.
- À simplifier les minima sociaux. Au lieu de recevoir plusieurs aides séparées (allocation de parent isolé ou RMI ou intéressement proportionnel et forfaitaire à la reprise d'activité) et qui ont des règles complexes, vous recevez une seule et même aide qui intègre plusieurs prestations sociales et demeure stable si votre situation ne change pas.